



Principles for  
Responsible  
Investment

Initiative pour les investisseurs en partenariat avec  
l'Initiative financière du PNUE et le Pacte Mondial des Nations Unies

# PLAN D'ACTION POUR L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

INVESTISSEURS RESPONSABLES

MARCHÉS DURABLES

UN MONDE MEILLEUR POUR TOUS

[www.blueprint.unpri.org](http://www.blueprint.unpri.org)

@PRI\_News – #PRIBlueprint

# À PROPOS DES PRI

**« Notre objectif pour les dix prochaines années est d'amener les investisseurs responsables à œuvrer ensemble au développement de marchés durables contribuant à un monde meilleur pour tous. »**



# Les PRI constituent la principale initiative mondiale dédiée à l'investissement responsable

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires qui proposent un éventail d'actions possibles afin d'incorporer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les pratiques d'investissement. Ces Principes ont été développés par des investisseurs sous la conduite des Nations Unies (ONU). Ils ont remporté l'adhésion d'une base mondiale de signataires représentant la majorité des actifs gérés par des professionnels.

Les PRI assistent le réseau mondial des signataires dans la mise en œuvre des Principes. Investisseurs de long terme agissant en priorité dans l'intérêt de leurs bénéficiaires et clients, nos signataires s'efforcent de comprendre la contribution des facteurs ESG dans la performance des investissements, le rôle de l'investissement sur l'ensemble des marchés financiers et l'impact de leurs placements sur l'environnement et la société au sens large.

Notre objectif pour les dix prochaines années est d'amener les investisseurs responsables à œuvrer ensemble au développement de marchés durables contribuant à un monde meilleur pour tous.

## Mission des PRI

« Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique. Ce système doit récompenser les investissements responsables à long terme et profiter à l'environnement comme à la société tout entière. »

Les PRI œuvrent à la concrétisation de ce système financier mondial durable en promouvant l'adoption des Principes et la coopération sur leur mise en œuvre, en encourageant la bonne gouvernance, l'intégrité et l'obligation de reporting, et en surmontant les pratiques de marché, structures et réglementations qui font obstacle à l'adoption d'un système financier durable. »

## Les six Principes pour l'Investissement Responsable

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



# BLUEPRINT (PLAN D'ACTION)



**responsable**, adj. et subst. (ʁɛspɑ̃sabl)

Qui a la charge d'une responsabilité. Qui doit rendre compte de quelque chose à une autre personne. Moralement responsable de ses actes ; capable d'une conduite rationnelle. Qui mérite le crédit (ou le discrédit) de quelque chose. Capable de satisfaire à une obligation ou un devoir ; fiable, digne de confiance, raisonnable. D'une pratique ou une activité : conduite de façon morale ou conforme à l'éthique.

**durable**, adj. (dyʁabl)

Apte à durer ou être poursuivi(e) dans le temps. Apte à être soutenu(e) ou défendu(e) comme valide, correct(e) ou véritable.

**prospère**, adj., (pʁɔspɛʁ)

Florissant(e), dont la réussite est visible. Caractérisé(e) par un succès durable (en particulier d'un point de vue économique). D'une personne ou d'une communauté, relatif au bien-être : qui est en bonne santé, heureux-se.

# Les PRI ont identifié les actions prioritaires suivantes pour les dix prochaines années :

## INVESTISSEURS RESPONSABLES

Nous ferons en sorte de consolider, approfondir et élargir notre action principale : guider les investisseurs responsables dans leur quête de création de valeur à long terme et améliorer la cohérence à travers toute la chaîne de l'investissement.

- **DONNER AUX INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS LES MOYENS D'AGIR**
- **SOUTENIR LES INVESTISSEURS DANS L'INCORPORATION DES ENJEUX ESG**
- **PROMOUVOIR UNE COMMUNAUTÉ D'INVESTISSEURS ACTIFS**
- **VALORISER LES LEADERS ET RENFORCER LA RESPONSABILITÉ DES INVESTISSEURS**
- **RASSEMBLER ET FORMER DES INVESTISSEURS RESPONSABLES**

## MARCHÉS DURABLES

Nous chercherons à corriger les aspects non soutenables des marchés afin de créer le système financier mondial durable et efficace, d'un point de vue économique, dont ont besoin les investisseurs responsables et les bénéficiaires.

- **CHALLENGER LES OBSTACLES À L'ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME FINANCIER DURABLE**
- **FAVORISER LA CIRCULATION DE DONNÉES PERTINENTES DANS LES MARCHÉS**

## UN MONDE MEILLEUR POUR TOUS

Nous aiderons les signataires à contribuer à un monde meilleur en promouvant des investissements contribuant à l'émergence de sociétés meilleures et inclusives pour les générations actuelles et futures.

- **SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
- **ASSOCIER L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE AU DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE DURABLE, GRÂCE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

# PRENDRE NOS RESPONSABILITÉS

**« La vision tracée dans ce plan d'action doit donner à nos signataires les moyens de créer de la valeur à long terme pour leurs bénéficiaires et pour les sociétés dans lesquelles ils vivent et dont hériteront les générations futures. »**

# Martin Skancke

Président des PRI

C'est un honneur pour moi de dévoiler notre plan d'action pour l'investissement responsable pour les dix prochaines années.

Plus de dix ans après avoir créé les PRI en tant qu'initiative internationale pour la promotion de l'investissement responsable, il est temps pour nous de présenter notre vision de la ligne directrice que doivent adopter les PRI et l'ensemble de la communauté des investisseurs responsables dans les dix prochaines années.

Notre défi consiste à nous concentrer toujours plus sur la vraie définition d'un investisseur responsable, puis à intégrer ce rôle dans la pratique-même de l'investissement afin qu'il cesse d'exister comme concept isolé.

Si nous y parvenons, le pouvoir et l'influence émanant de l'action commune des plus grands investisseurs dans le monde s'étendront au-delà du secteur de l'investissement pour résonner dans l'ensemble des marchés financiers et enrichir le monde dans lequel nous vivons.

Pour les investisseurs, la responsabilité d'investir l'argent des bénéficiaires et épargnants dans l'intérêt de ces derniers ne s'arrête pas à l'obtention d'un rendement financier : elle implique aussi de s'assurer que les capitaux sont investis de manière à promouvoir une évolution durable vers un monde où ils peuvent mener une vie épanouissante. Et tout comme cette responsabilité incombe aujourd'hui aux investisseurs vis-à-vis de leurs bénéficiaires et épargnants, nous avons tous, individuellement, la responsabilité de transmettre aux générations futures les sociétés meilleures et inclusives qu'elles méritent, dans l'environnement naturel qu'elles nécessitent.

De nombreuses personnes ont déjà compris l'importance des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la création de valeur à long terme ; toutefois, ce concept demeure encore étranger à beaucoup, et c'est pourquoi nous devons continuer de le défendre. Nous devons reconnaître la diversité des circonstances dans lesquelles peuvent évoluer les investisseurs, tant sur le plan des marchés que des régimes juridiques et des styles d'investissement, et par conséquent, nos travaux doivent s'appliquer à l'ensemble de ces approches.

Nous devons aussi identifier et challenger les obstacles inhérents au système financier afin de disposer de structures, de réglementations et d'incitations propices au développement de l'investissement responsable. Sans un tel système, les progrès des investisseurs seront insuffisants.

Au final, notre travail doit encourager le développement durable dans le monde réel que nous partageons avec les générations futures. La réussite de nos signataires dans l'intégration d'enjeux tels que l'efficacité énergétique, les conditions de travail et la diversité dans les Conseils d'Administration, au sein de leurs approches d'investissement, doit être évaluée non seulement au regard de l'élan ainsi donné aux performances pour les bénéficiaires, mais également de la contribution de cette intégration à un monde meilleur pour la société au sens large.

Dix ans à peine après leur lancement par les Nations unies, les PRI se trouvent dans une position unique pour mener ces changements. Nos signataires détiennent la majorité des encours sous gestion dans le monde et apportent une valeur collective inégalable aux PRI. Notre travail doit refléter cette contribution en offrant de la valeur ajoutée à nos signataires. Cet objectif implique que nous soyons centrés : nous chercherons à résoudre les problèmes lorsque nous pourrions utiliser nos forces et offrir un avantage concurrentiel ; nous nous efforcerons de collaborer et non de rivaliser ; et nous créerons des indicateurs permettant de mesurer nos résultats.

La vision exposée dans ce plan d'action doit donner à nos signataires les moyens de créer de la valeur à long terme pour leurs bénéficiaires et pour les sociétés dans lesquelles ils vivent et dont hériteront les générations futures. Nous tenons à remercier nos signataires pour leur contribution à l'élaboration de ce plan d'action, nous saluons leurs initiatives de promotion de l'investissement responsable, et nous les invitons à redoubler d'efforts au cours des prochaines années.

# PARVENIR À UN MONDE MEILLEUR POUR TOUS

**« L'heure est venue d'agir : nous sommes prêts, nos signataires sont prêts et nos concitoyens méritent une réponse. »**



# Fiona Reynolds

Directrice générale des PRI

La Mission des PRI consiste à créer un système financier mondial durable et axé sur la création de valeur à long terme. Nous avons en effet la conviction qu'un tel système récompensera financièrement ses utilisateurs tout en « bénéficiant à l'environnement et à la société au sens large ». Ce plan expose comment notre soutien aux signataires dans la mise en œuvre des Principes va permettre d'atteindre cet objectif.

Les investisseurs responsables ont parcouru un long chemin depuis le lancement des Principes en 2006. Néanmoins, nous savons qu'il reste encore plus à faire, en touchant de nouveaux publics et en améliorant ce qui a déjà été accompli.

Au cours des dix prochaines années, nous approfondirons notre travail en créant des outils dédiés aux investisseurs institutionnels : afin d'incorporer les facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement ; de dialoguer avec les entreprises, les pouvoirs publics, les décideurs et autres parties prenantes ; de travailler avec les sociétés de gestion et les conseillers et d'intégrer la prise en compte des enjeux ESG dans toute leur organisation. Nous continuerons de promouvoir des politiques, réglementations et normes sectorielles à même de faciliter et renforcer le travail de nos signataires en matière d'investissement responsable. Nous continuerons de développer nos capacités d'évaluation de la progression de nos signataires, en valorisant les leaders et en dénonçant l'inaction.

De tous ces efforts naîtra une nouvelle approche systématique de nos travaux en faveur d'un système financier durable. Les investisseurs responsables ont besoin d'un système financier qui soit compatible avec, et non contraire à, la quête de valeur à long terme : un système qui encourage l'investissement responsable, qui considère les impacts sociaux et environnementaux hors de portée d'un investisseur individuel et qui fonctionne dans l'intérêt de ses bénéficiaires.

Ce travail rayonnera sur les sociétés et sur l'environnement, dans lesquels vivent les bénéficiaires, et qui seront transmis aux générations futures. Afin de renforcer le lien entre le travail des investisseurs responsables et le développement durable, notre travail sera coordonné avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et nous ferons en sorte que les signataires puissent en faire de même.

Nous serons ainsi en mesure de mieux comprendre et mesurer la contribution des investisseurs au monde auquel aspirent les bénéficiaires : un monde où vivent des sociétés inclusives et meilleures, au sein d'un environnement naturel sain.

Il n'y a pas qu'une seule action ou qu'un résultat unique à promouvoir : notre travail doit soutenir un ensemble d'approches reflétant la diversité des besoins de la communauté mondiale des investisseurs. Ainsi, jusqu'à présent, dans nos initiatives liées aux changements climatiques, nous avons entrepris diverses démarches (et encouragé les signataires à les mettre en œuvre) : par exemple le désinvestissement, la réallocation d'actifs, l'investissement en obligations vertes (Green Bonds), le dialogue avec les entreprises, le dialogue avec les pouvoirs publics, et bien d'autres encore. Les problèmes vastes et complexes doivent être résolus à partir d'un éventail de solutions nuancées et sur-mesure.

Nous nous engageons à rester particulièrement attentifs aux changements climatiques, enjeu ESG prioritaire régulièrement cité par nos signataires. Nous soutiendrons l'action climatique des pouvoirs publics, des entreprises et des investisseurs, et nous continuerons d'offrir aux signataires un large choix d'outils et d'approches leur donnant les moyens d'agir de la manière la plus efficace pour eux.

Dans le monde entier, les pouvoirs publics ont uni leurs forces pour signer le premier accord global significatif définissant une orientation durable pour la planète, avec des mesures visant à mettre fin à la pauvreté, à améliorer les systèmes éducatifs et à protéger les ressources naturelles au moyen des ODD, ainsi qu'à parvenir à un futur « zéro-carbone » grâce à l'Accord de Paris. La mission des PRI au cours des dix prochaines années consiste à coopérer avec les investisseurs pour leur permettre de jouer un rôle dans ce nouvel avenir.

Le présent plan d'action nous servira de guide. Pour nous, ce dixième anniversaire est l'occasion de dresser un bilan de notre impact et de recueillir l'avis de nos signataires concernant le chemin à parcourir. Nous en profiterons pour essayer de mieux comprendre le rôle que peuvent jouer les PRI aux yeux de ceux qui se situent à l'extérieur de la communauté de l'investissement responsable.

Les risques les plus importants et les plus probables qui menacent notre planète ne pourront pas se régler sans l'investissement responsable. L'heure est venue d'agir : nous sommes prêts, nos signataires sont prêts et nos concitoyens méritent une réponse.

# CRÉATION DU PLAN D'ACTION

**APRÈS AVOIR IDENTIFIÉ LES INITIATIVES POUVANT ÊTRE IMPORTANTES POUR NOS SIGNATAIRES, NOUS AVONS ANALYSÉ LES AVANTAGES COMPARATIFS QUE POURRAIENT APPORTER LES PRI ET NOS SIGNATAIRES AFIN DE DÉCIDER SI NOUS SOMMES LES MIEUX PLACÉS POUR AGIR :**

- Notre base de signataires est une coalition d'investisseurs institutionnels, de sociétés de gestion et de prestataires de services. Ils représentent la majeure partie des actifs gérés par des professionnels dans le monde.
- Nos propres équipes et nos signataires disposent ensemble de compétences significatives.
- Nous bénéficions d'un pouvoir de mobilisation unique pour rassembler les investisseurs, les entreprises, les pouvoirs publics et les universitaires. Nous entretenons des liens étroits avec les Nations Unies par l'entremise de nos deux partenaires fondateurs : le Pacte Mondial des Nations Unies et l'Initiative Financière du PNUE (UNEP FI).

LES PRI NE PEUVENT RÉSOUDRE À EUX SEULS LES DÉFIS QUI MENACENT LA PLANÈTE – NOTRE SUCCÈS DÉPEND DE LA CAPACITÉ D'ACTION DE NOS SIGNATAIRES.



## Pour sélectionner les initiatives qui appartiendront à notre vision sur dix ans, nous nous sommes posé les questions suivantes : L'initiative considérée va-t-elle résoudre un problème important pour nos signataires ?

En 2016, pour célébrer les dix ans des PRI, nous avons conduit une série d'actions visant à dresser un bilan des progrès accomplis et à définir une vision ambitieuse et réaliste des avancées à produire par les PRI et l'ensemble de la communauté de l'investissement responsable au cours des dix prochaines années. Nous avons notamment mené des enquêtes auprès des signataires et des parties prenantes à travers le monde, complétées par une évaluation indépendante des impacts et des consultations avec les principaux signataires. En 2017, ces actions ont abouti à la création du présent plan d'action et de ses orientations de travail pour les dix années à venir.

Nous nous engageons à continuer de consulter les signataires au sujet des stratégies triennales et des programmes de travail annuels qui sous-tendront cette vision. Dans chacune de nos démarches, nous nous efforcerons d'agir avec rigueur, méthode et détermination. Nous veillerons à nous assurer que nos activités créent de la valeur pour les signataires.



Une [évaluation indépendante](#) de l'impact des PRI pendant leurs dix premières années d'existence a débouché sur les recommandations suivantes :



CLARIFIER  
**LE BUT ET LES AMBITIONS**



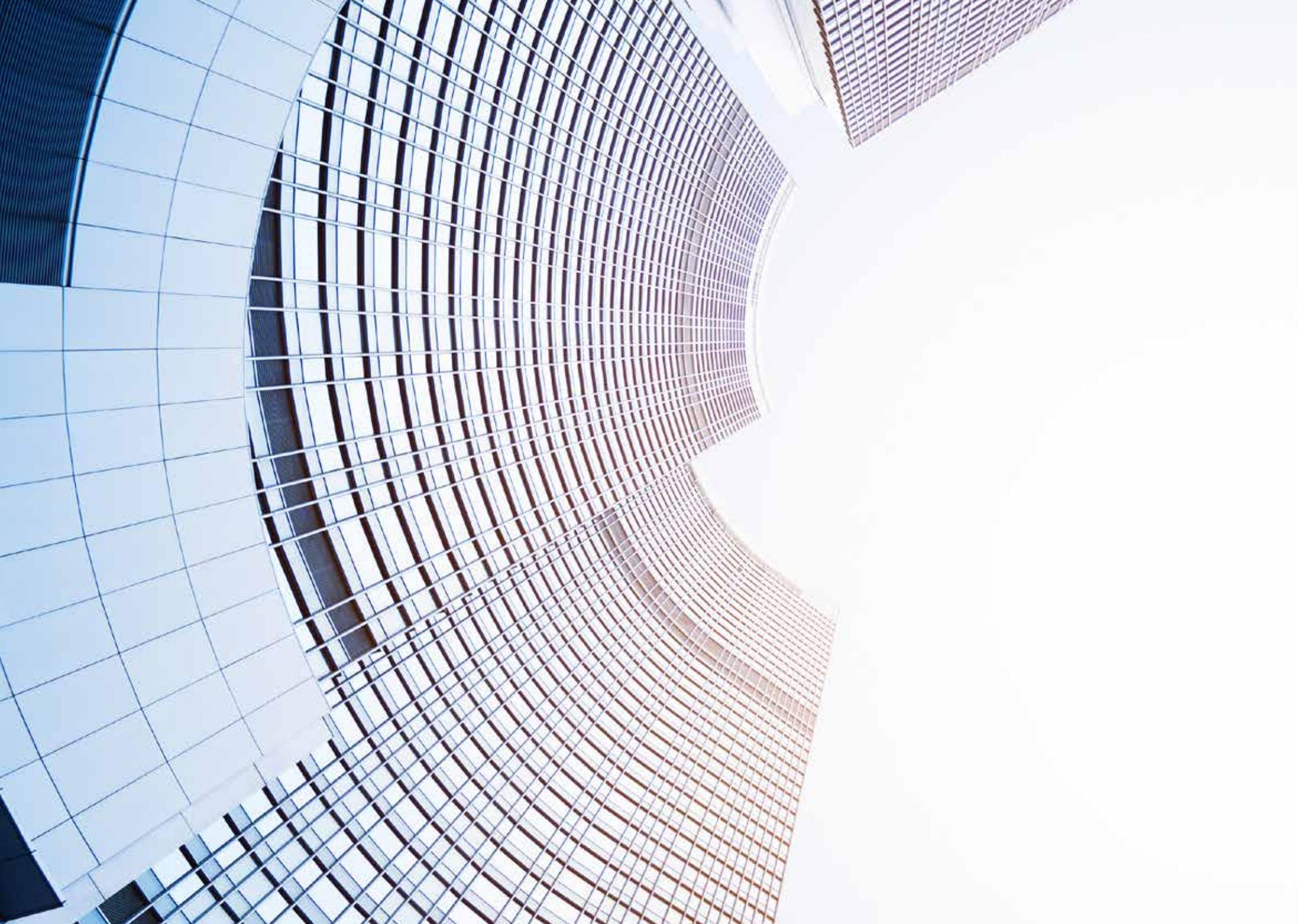
REHAUSSER  
**L'OBJECTIF ET LA VALEUR AJOUTÉE**



AMÉLIORER  
**LE PROCESSUS DE RESPONSABILISATION**



MESURER  
**L'IMPACT SUR LE MONDE RÉEL**





# NOS ACTIONS

# DONNER AUX INVESTISSEURS LES MOYENS D'AGIR

## NOS ENGAGEMENTS :

- soutenir l'incorporation des enjeux ESG au sein des organisations, depuis la stratégie, les politiques d'investissement et l'expertise des administrateurs, jusqu'aux décisions prises au niveau des portefeuilles, y compris dans l'allocation d'actifs ;
- permettre aux investisseurs institutionnels d'assurer une surveillance et un contrôle efficaces des sociétés de gestion, consultants et autres parties prenantes afin de s'acquitter de leurs responsabilités envers les bénéficiaires ;
- démontrer comment des tendances mondiales à long terme permettront de donner forme au contexte d'investissement de demain ;
- faire en sorte que les devoirs des investisseurs institutionnels vis-à-vis de leurs bénéficiaires s'étendent au-delà du profil risque/rendement des placements pour y prendre des décisions qui profitent au monde dans lequel vivent les bénéficiaires.

Principe 4

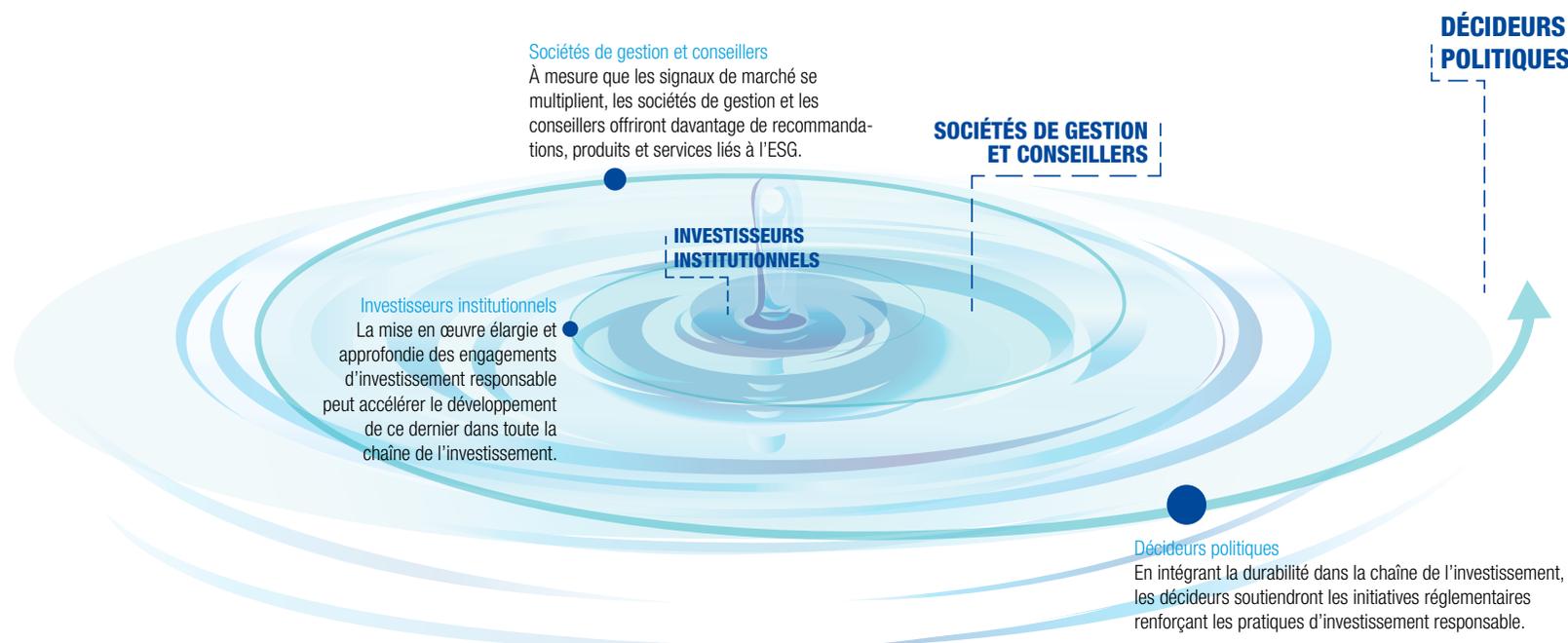
« Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs. »



## Au sommet de la chaîne de l'investissement, les investisseurs institutionnels (détenteurs d'actifs) exercent un pouvoir et une influence considérables

Les investisseurs institutionnels fixent l'orientation des marchés : les mandats qu'ils accordent aux sociétés de gestion déterminent l'objectif d'investissement des plus importantes réserves de capitaux dans le monde. Afin d'honorer leurs obligations envers les bénéficiaires dans les années 2020 et les suivantes, les investisseurs institutionnels auront besoin d'approches d'investissement robustes qui prennent en considération l'impact des investissements sur l'économie réelle et les sociétés où vivent les bénéficiaires.

### L'EFFET MULTIPLICATEUR DE L'INFLUENCE DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS (SUR LES SOCIÉTÉS DE GESTION, LES RESPONSABLES POLITIQUES, ET AU-DELÀ) :



# SOUTENIR LES INVESTISSEURS DANS L'INCORPORATION DES ENJEUX ESG

## NOS ENGAGEMENTS :

- renforcer la profondeur d'analyse et de pratique dans les classes d'actifs pour lesquelles l'incorporation des enjeux ESG est avancée (comme les actions cotées, les obligations d'entreprises) ;
- établir les fondements de l'incorporation des enjeux ESG dans les classes d'actifs où cette pratique est encore nouvelle (comme les matières premières, les fonds spéculatifs (hedge funds), les titres émis par des organisations supranationales et les titres adossés à des actifs) ;
- sensibiliser les signataires et guider leur réponse aux enjeux ESG existants et émergents.

### Principe 1

« Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement. »

INVESTISSEURS  
RESPONSABLES

# Les questions environnementales, sociales et de gouvernance influent sur la performance des investissements à travers les entreprises, secteurs, régions et classes d'actifs

SUR  
**+ de 2 000**  
ÉTUDES  
DEPUIS 1970

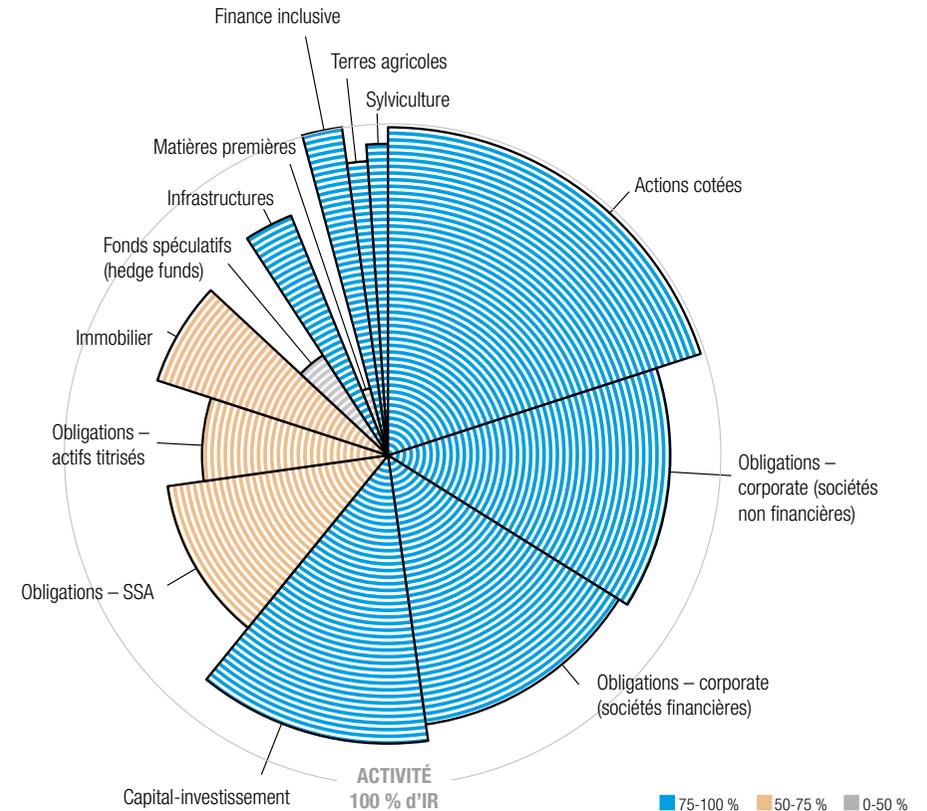


**ENTRE LES PERFORMANCES ESG DES ENTREPRISES  
ET LEURS PERFORMANCES FINANCIÈRES <sup>1</sup>**

Depuis le lancement des Principes, le secteur de l'investissement a accompli d'importants progrès dans la prise en compte des facteurs ESG au sein des décisions d'investissement. Néanmoins, l'incorporation des enjeux ESG est rarement effectuée sur l'intégralité du spectre des actifs, et les débuts peuvent être difficiles pour les investisseurs novices.



Proportion des sociétés de gestion ayant investi directement dans une classe d'actifs donnée et ayant déclaré avoir conduit certaines pratiques d'investissement responsable dans la classe d'actifs concernée en 2016 :



<sup>1</sup> ESG & Corporate Financial Performance: Mapping the global landscape, Deutsche Asset & Wealth Management, décembre 2015

# PROMOUVOIR UNE COMMUNAUTÉ D'INVESTISSEURS ACTIFS (VOTE ET ENGAGEMENT)

## NOS ENGAGEMENTS :

- sensibiliser les signataires à l'engagement et les encourager à exercer leurs droits d'actionnaires dans toutes les classes d'actifs ;
- continuer à coordonner des actions d'engagement collaboratif visant à maximiser l'impact collectif des investisseurs, en augmentant la taille de ces coalitions et en favorisant le partage d'expérience ;
- promouvoir des pratiques de vote par procuration compatibles avec des convictions en matière d'investissement responsable ;
- améliorer la Plateforme de collaboration des PRI pour en faire un outil central pour l'engagement actionnarial.

Principe 2

« Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires. »

## INVESTISSEURS RESPONSABLES

# Le dialogue (ou « engagement ») conduit avec les entreprises au sujet des enjeux ESG permet d'améliorer la durabilité, la gestion et les profils de risque/rendement de l'entreprise en question

Les investisseurs qui n'entretiennent pas de liens actifs avec les entreprises dans lesquelles ils investissent risquent de détenir des sociétés mal gérées et peu performantes à long terme, ainsi que de négliger les intérêts de leurs bénéficiaires.

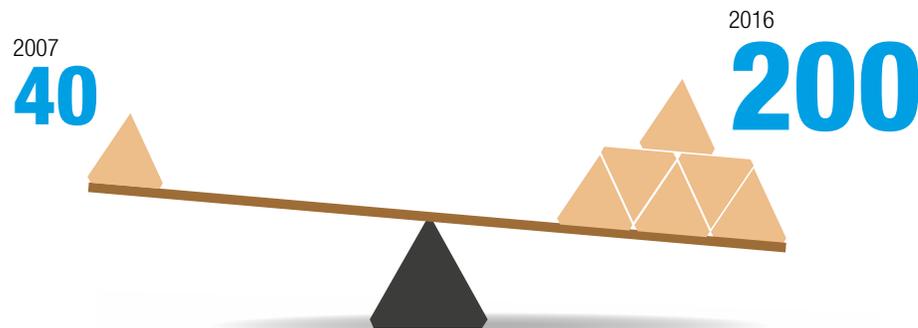
Un engagement efficace se caractérise par des objectifs et des étapes clairs. Il est centré sur la qualité du dialogue et conduit les investisseurs à voter en cohérence avec leur stratégie et leurs politiques d'investissement. Le succès d'une action d'engagement réside dans l'utilisation pleine et entière par l'investisseur des informations dont il dispose lors de la prise de décisions pour son portefeuille.

Les investisseurs sont moins influents seuls que lorsqu'ils se rassemblent. L'engagement collaboratif permet aux investisseurs institutionnels de résoudre des problèmes qui les touchent en tant que détenteurs d'actifs universels (en tant que détenteurs dont les investissements sont si vastes et diversifiés qu'ils représentent *de facto* une part des marchés et des économies dans lesquels ils évoluent). Du fait de cette dimension universelle, ces investisseurs sont affectés par, et peuvent influencer collectivement sur, des aspects de ces économies et marchés qui demeurent hors de portée d'investisseurs ou de sociétés de gestion de portefeuilles individuels.

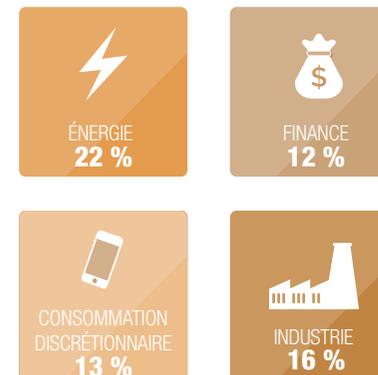
### PROMOUVOIR ET ACCÉLÉRER L'ENGAGEMENT ET LE VOTE :



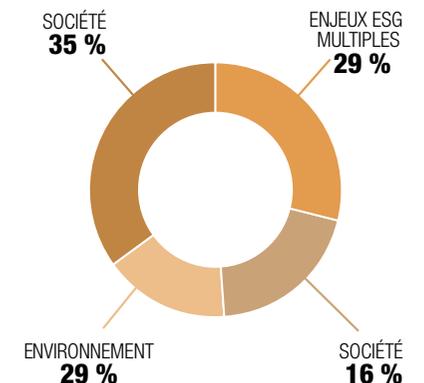
### NOMBRE D'INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS AYANT DÉCLARÉ UNE ACTIVITÉ D'ENGAGEMENT RÉGULIÈRE AVEC LES ENTREPRISES DANS LESQUELLES ILS INVESTISSENT – DIRECTEMENT OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DES SOCIÉTÉS DE GESTION



### SECTEURS LES PLUS VISÉS SUR LA PLATEFORME DE COLLABORATION :



### ACTIVITÉ DE LA PLATEFORME DE COLLABORATION PAR THÈME :



# PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES ET ACCROÎTRE LA RESPONSABILITÉ DES INVESTISSEURS

## NOS ENGAGEMENTS :

- créer un groupe de leaders et une remise de prix (« awards ») afin de mettre en avant et récompenser les acteurs les plus performants en matière d'investissement responsable ;
- partager les meilleures pratiques parmi nos signataires ;
- définir des critères minimum que les signataires doivent respecter ;
- dialoguer avec les signataires qui ne remplissent pas ces critères minimum. La radiation ne sera effective qu'en dernier lieu si le dialogue avec eux n'a pas été suivi de résultats au bout de deux ans ;
- radier les signataires agissant à l'encontre de l'esprit des Principes.

Principe 6

« Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes. »

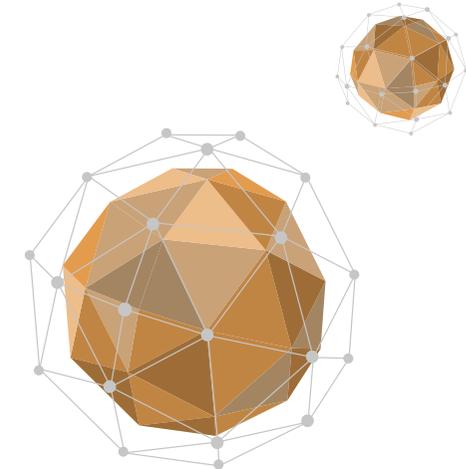


## La concurrence, le partage de bonnes pratiques, et la mise en place d'un code clair permettent d'améliorer les résultats

Nous sommes heureux d'accueillir ceux qui débutent dans l'investissement responsable, tout comme ceux qui sont à l'avant-garde de ce mouvement depuis plusieurs années et tous ceux qui se situent entre ces deux groupes. Dans cette approche, il est important de mettre à l'honneur les réussites des plus performants et les enseignements qu'il est possible d'en tirer, de souligner les avancées accomplies parmi l'ensemble des investisseurs responsables et de veiller à ne pas relâcher notre vigilance, au sommet comme plus bas.

En adoptant les Principes, les signataires accèdent à des avantages tant en termes de réputation (avec un « badge of honour » témoignant de leurs pratiques en matière d'investissement responsable) qu'en termes pratiques (éligibilité à certains mandats accessibles uniquement aux signataires). Les bénéficiaires, quant à eux, ont la certitude que leur argent est géré dans une optique de long terme et selon une approche favorable au type de monde dans lequel ils souhaitent vivre.

Afin que le statut de signataire ait une signification, et que les bénéficiaires constatent les avantages auxquels ils ont droit, nous devons faire en sorte que les signataires respectent les engagements pris lors de leur adhésion aux Principes. Des processus rigoureux de « responsabilisation » devront repérer les situations dans lesquelles les PRI pourront engager le dialogue avec les signataires les moins performants et soutenir leurs avancées, et nous permettront de réagir si les signataires n'agissent pas de bonne foi.



# RASSEMBLER ET FORMER DES INVESTISSEURS RESPONSABLES

A photograph of a man and a young boy playing soccer in a grassy field. The man, wearing a red polo shirt, is crouching and reaching towards a soccer ball on the grass. The boy, wearing a white t-shirt with a pink collar, is standing and looking towards the man. The background is a blurred green field with trees.

## NOS ENGAGEMENTS :

- axer les efforts de mobilisation à l'international en cherchant à augmenter le nombre de signataires parmi les investisseurs institutionnels ;
- toucher de nouveaux marchés et institutions, notamment en créant une base importante de signataires en Asie, en augmentant le nombre de signataires sur les marchés en développement et en portant les taux de pénétration en Amérique du Nord au niveau de ceux de l'Europe ;
- créer une catégorie de Membre Associé pour les investisseurs institutionnels novices en matière d'investissement responsable, avec un programme axé sur la formation et la pédagogie ;
- élargir le champ des formations à l'investissement responsable, notamment aux cours officiels de la PRI Academy.

### Principe 5

« Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes. »

## INVESTISSEURS RESPONSABLES

# Le partage des connaissances, la sensibilisation de nouvelles personnes et le soutien au développement des pratiques ESG des investisseurs sont des actes qui profiteront à tous

La connexion entre les signataires et la sensibilisation de nouveaux signataires potentiels sont des axes de travail importants pour les PRI ; en effet, de nombreux signataires considèrent que le partage de connaissances avec leurs pairs est une des principales raisons de rejoindre la communauté des investisseurs signataires des PRI. Nos réseaux régionaux - groupes de signataires travaillant ensemble sur l'investissement responsable dans leur région -, jouent un rôle décisif dans la promotion et le développement de l'investissement responsable dans le monde, en particulier sur les marchés où la taille du secteur de la gestion d'actifs est plus réduite.

Nous proposons des formations officielles prodiguées par la PRI Academy, avec des sessions en ligne interactives, accréditées CFA, consacrées à l'impact des enjeux ESG sur la performance des entreprises, la création de valeur pour les actionnaires et les décisions d'investissement.

**PRI ACADEMY**

FONDAMENTAUX DE L'IR    BASES DE L'IR    ANALYSE FINANCIÈRE AMÉLIORÉE

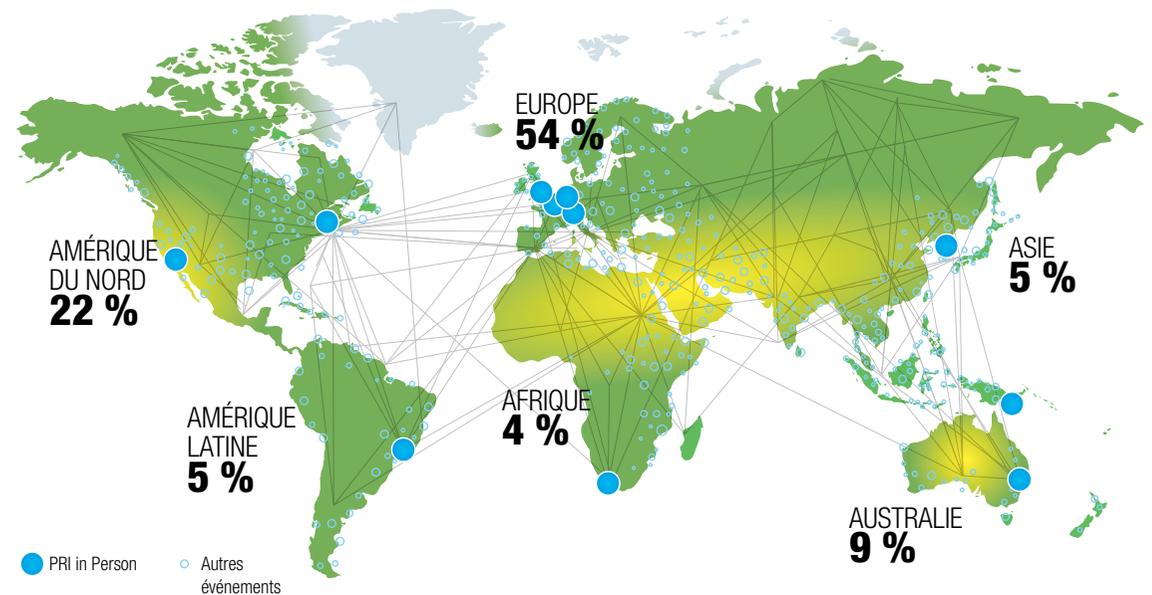


**+ de 1 000**  
INSCRIPTIONS

IR : Investissement Responsable

## PRÉSENCE DES SIGNATAIRES DES PRI ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES ÉVÉNEMENTS RELATIFS AUX PRI

### UN RÉSEAU MONDIAL



**PRI in Person**

DEPUIS  
**2006**  
NOUS AVONS RASSEMBLÉ

PLUS DE  
**4 000**  
PARTICIPANTS

ISSUS DE PLUS DE  
**50**  
PAYS

REPRÉSENTANT  
**1 000**  
ORGANISATIONS

# CHALLENGER LES OBSTACLES À L'ÉMERGENCE D'UN SYSTÈME FINANCIER DURABLE

## NOS ENGAGEMENTS :

- combattre les principaux obstacles à la création d'un système financier durable nécessaire à la performance à long terme des investissements ;
- soutenir des changements structurels permettant de promouvoir l'investissement à long terme au sein du système financier ;
- cibler les comportements, pratiques et incitations du système financier qui favorisent le court-termisme.

Extrait de la Mission des PRI :

« Nous estimons que la création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable et efficace du point de vue économique. »

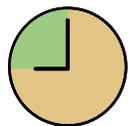
## La création de valeur à long terme passe par un système financier mondial durable

Pour investir de manière totalement responsable, les investisseurs ont besoin d'opérer au sein d'un système financier mondial durable. La crise financière mondiale de 2007–2008 a prouvé de manière dramatique et incontestable que les investisseurs ont un rôle à jouer en garantissant la stabilité et la durabilité du système financier dont ils dépendent. L'adoption de positions excessivement endettées, la négociation d'instruments dérivés complexes et le *trading* haute fréquence peuvent apporter des bienfaits à certains à court terme, mais ces pratiques nuisent à la résilience du système au sens large.

Le système financier doit permettre aux individus, aux entreprises et aux pouvoirs publics de stocker leurs actifs en toute sécurité en vue d'un usage ultérieur, tout en soutenant un développement économique durable, en mettant ces actifs à disposition d'autres acteurs dans l'intervalle, pour autant que ces derniers les emploient de manière responsable et productive.

Nous travaillerons à faire évoluer les aspects du système sur lesquels nous avons de l'influence (bénéficiaires, investisseurs, leurs consultants et prestataires de services, les entreprises et émetteurs, les places boursières et régulateurs) et, en parallèle, nous serons attentifs aux tendances environnementales, sociales, technologiques, économiques et politiques qui continueront d'avoir un impact sur le système financier.

**NOUS AVONS PRÉSENTÉ AUX SIGNATAIRES PLUS DE 30 ASPECTS DU SYSTÈME FINANCIER SUSCEPTIBLES DE MENACER SA DURABILITÉ, PUIS NOUS AVONS DÉFINI NEUF DOMAINES D'ACTION PRIORITAIRES :**



OBJECTIFS  
D'INVESTISSEMENT



INTÉRÊTS DES  
BÉNÉFICIAIRES



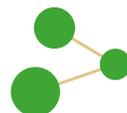
ACTION POLITIQUE



DÉFENSE DES POLITIQUES



RÔLE DES CONSEILLERS  
FINANCIERS



RELATIONS  
PRINCIPAL-AGENT



CULTURE



INCITATIONS



PRATIQUES DES  
INVESTISSEURS

# FAVORISER LA CIRCULATION DE DONNÉES PERTINENTES DANS LES MARCHÉS

## NOS ENGAGEMENTS :

- plaider pour la publication de données pertinentes, prospectives et comparables à l'échelle mondiale par les entreprises et dans le reporting des investisseurs ;
- promouvoir la publication d'informations ESG « matérielles » aux côtés des autres données financières ;
- encourager la consolidation des normes et cadres de reporting ;
- chercher à comprendre et surmonter les situations dans lesquelles les données disponibles ne sont pas utilisées de manière efficace ;
- développer le questionnaire annuel de reporting des PRI afin de mesurer la contribution de l'investissement responsable aux améliorations tangibles en matière d'ESG ;
- perfectionner le Portail de données des PRI pour donner aux investisseurs institutionnels les moyens d'évaluer l'activité des sociétés de gestion en matière d'investissement responsable.

### Principe 3

« Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG. »

## Une bonne décision se fonde sur des données fiables

Les bénéficiaires ont besoin d'informations fiables et en temps utile pour comprendre et avoir un impact sur leurs investissements ; les investisseurs institutionnels en ont besoin pour effectuer le suivi des sociétés de gestion, et les sociétés de gestion pour déterminer de manière appropriée la valeur des actifs et évaluer les risques. Dans l'optique de l'investissement responsable, ces informations doivent absolument comprendre des données sur les principaux enjeux ESG. Toutefois, les opinions divergent quant au type d'informations ESG que doivent communiquer les entreprises, ainsi que sur le mode et le contenu du reporting à effectuer par les investisseurs, ce qui rend toute analyse difficile.

Face à la pression des bénéficiaires et des investisseurs institutionnels, les sociétés de gestion seront de plus en plus dans l'obligation de rendre des comptes quant aux filtres appliqués aux univers de titres considérés et à la manière dont les principaux enjeux ESG sont intégrés dans cette analyse. Les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion devront davantage apporter la preuve de l'impact de leurs décisions d'investissement sur le monde réel.

### PLACES BOURSIÈRES

12	PLACES BOURSIÈRES INCORPorent DES EXIGENCES DE REPORTING ESG DANS LEURS RÈGLES DE COTATION	▲
15	PLACES BOURSIÈRES FOURNISSENT DES ORIENTATIONS OFFICIELLES AUX ÉMETTEURS	▲
23	PLACES BOURSIÈRES SE SONT ENGAGÉES À INSTAURER DES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE REPORTING ESG GRÂCE À L'INITIATIVE SUSTAINABLE STOCK EXCHANGES	▲

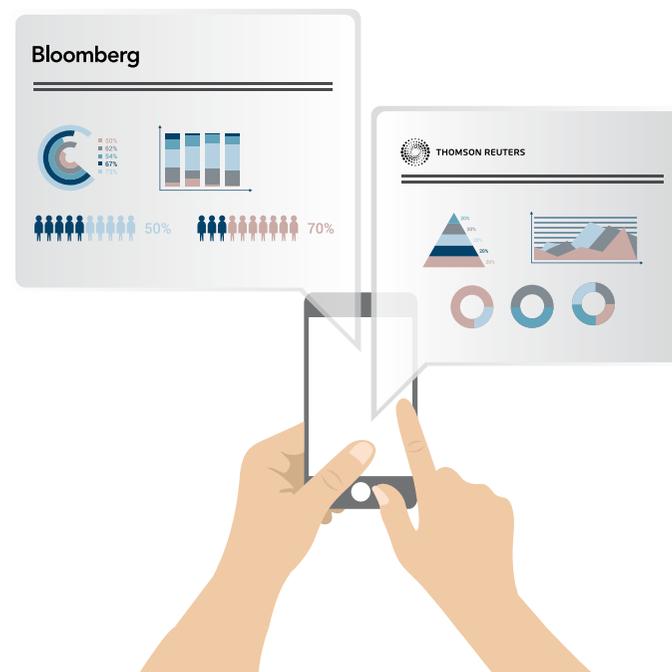
TCFD TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES

IL EXISTE PLUS DE  
**400**  
NORMES DE REPORTING CLIMATIQUE/DE DURABILITÉ

EN 2016  
**PLUS DE 1 000 SIGNATAIRES**  
ONT PUBLIÉ UN REPORTING PUBLIC DE LEURS PROGRÈS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES SIX PRINCIPES

**Près de 13 000 organisations**  
EFFECTUENT UN REPORTING VOLONTAIRE DE LEUR RESPONSABILITÉ D'ENTREPRISE

### LES PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE DONNÉES SUIVENT LES INFORMATIONS ESG DE MILLIERS D'ENTREPRISES



# SOUTENIR LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## NOS ENGAGEMENTS :

- collaborer avec nos partenaires des Nations-Unies pour répondre aux conditions de l'Accord de Paris ;
- donner aux investisseurs les moyens d'évaluer le positionnement des entreprises, des émetteurs et des portefeuilles dans une transition juste vers une économie bas carbone ;
- aligner le Reporting des PRI avec les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures du Financial Stability Board ;
- coordonner l'engagement des investisseurs avec les entreprises au sujet des risques et opportunités liés aux changements climatiques ;
- inciter les investisseurs à réorienter leur allocation d'actifs vers les technologies bas-carbone ;
- démontrer les implications en matière d'investissement des objectifs de lutte contre les changements climatiques fixés par les pouvoirs publics ;
- collaborer avec les décideurs politiques pour réduire les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs souhaitant investir davantage dans des actifs bas-carbone.

Dans les enquêtes de satisfaction conduites auprès des signataires des PRI, ces derniers citent régulièrement les changements climatiques comme l'enjeu ESG prioritaire.

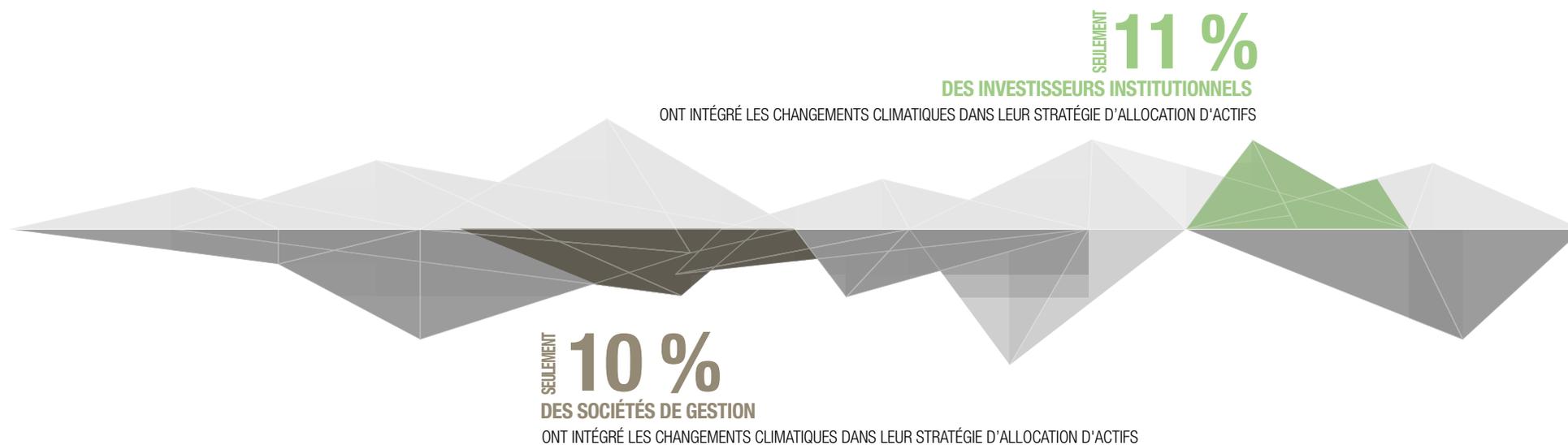


UN MONDE  
MEILLEUR  
POUR TOUS

## Les changements climatiques représentent l'enjeu ESG le plus important pour les investisseurs

Il est dans l'intérêt des signataires de limiter le réchauffement climatique aux orientations prescrites dans l'Accord de Paris, à savoir « nettement en dessous » de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec un objectif de 1,5°C. Les interprétations que font les investisseurs des conséquences pour leurs investissements varient ; mais, quoi qu'il en soit, des mesures ambitieuses devront être prises pour protéger les portefeuilles contre les risques et leur permettre de bénéficier des opportunités offertes par la transition vers une économie bas-carbone.

Nous poursuivons nos travaux collaboratifs sur les changements climatiques avec nos partenaires des Nations-Unies (Initiative financière du PNUF et Pacte mondial des Nations-Unies) ainsi que notre engagement dans les réseaux et actions d'investisseurs existants tels que l'initiative du CDP, la Coalition pour la décarbonisation des portefeuilles, le réseau *Ceres/Investor Network on Climate Risk*, l'initiative *Institutional Investor Group on Climate Change* et le *Investor Group on Climate Change Australia, New Zealand & Asia*.



# FAIRE EN SORTE QUE L'IMPACT SUR LA SOCIÉTÉ SOIT ALIGNÉ AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

## NOS ENGAGEMENTS :

- collaborer avec nos partenaires des Nations Unies pour mettre en œuvre les ODD, notamment grâce à l'application des Principes pour la Finance à Impact Positif de l'Initiative financière du PNUE et les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies ;
- définir des actions et développer des outils permettant aux investisseurs d'aligner leurs activités d'investissement avec les ODD ;
- encourager les investisseurs à rechercher, au moyen d'un éventail complet d'activités d'engagement actionnarial, des améliorations en matière de responsabilité d'entreprise contribuant à l'atteinte des ODD ;
- favoriser l'investissement dans des projets ayant un impact positif ;
- introduire les ODD dans le Reporting des PRI ;
- établir la cartographie de nos efforts pour mettre en œuvre les ODD et rendre compte de notre contribution à la mise en œuvre des ODD ;
- engager le dialogue avec les pouvoirs publics afin de soutenir les mesures de politique publique favorables aux ODD.

Extrait de la déclaration d'adhésion aux Principes :

« L'application de ces Principes est susceptible de mieux aligner les intérêts des investisseurs sur les objectifs généraux de la société. »

UN MONDE  
MEILLEUR  
POUR TOUS

## La mise en œuvre d'un développement durable aligné avec les ODD des Nations Unies aboutira à un monde meilleur pour y habiter aujourd'hui et à transmettre aux générations futures

Afin que notre mission soit menée à bien, l'adoption des Principes doit contribuer à la création d'un système financier mondial durable, et en définitive de sociétés prospères et inclusives pour les générations actuelles et futures : pour que notre impact sur les investisseurs ait du sens, il doit se refléter dans l'impact que ces derniers vont avoir, au travers de leurs investissements, dans les entreprises et sur le monde que nous partageons.

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et leurs cibles nous offrent un outil permettant de mesurer notre impact sur le monde réel. Ils procurent aux investisseurs responsables une opportunité de démontrer comment ils contribuent au développement durable au travers de leurs efforts d'incorporation de certains enjeux, tels que les changements climatiques, les conditions de travail et la diversité dans les conseils d'administration, dans leur politique d'investissement.

De plus, les ODD fournissent aux investisseurs une vision claire de la façon dont les décisions des pouvoirs publics et le comportement des entreprises vont influencer le développement de l'économie mondiale au cours des 15 prochaines années. En fixant des priorités aux décideurs, les ODD seront un moteur clé de la croissance du PIB mondial et une source d'opportunités d'investissement.



### COLLABORATION AVEC NOS PARTENAIRES DES NATIONS UNIES

En incorporant les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies, les entreprises font face à leurs responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de l'Homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Les Principes pour la Finance à Impact Positif de l'Initiative financière du PNUE (UNEP FI) établissent un cadre pour le financement du développement durable.

## PLUS DE 80 % DES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



PRÉVOIENT DE S'ENGAGER AUPRÈS DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES ILS INVESTISSENT AU SUJET DES ODD ET D'ALLOUER DES CAPITAUX AUX INVESTISSEMENTS QUI SOUTIENNENT CES OBJECTIFS

« Les investisseurs peuvent jouer un rôle central dans l'atteinte des Objectifs de développement durable » ➤

ShareAction, mars 2016

# MESURER LES SUCCÈS

## NOS ENGAGEMENTS :

- mesurer en toute transparence la mise en œuvre de nos ambitions sur dix ans ;
- définir, dans les stratégies triennales qui sous-tendront cette vision, les indicateurs clés de performance qui permettront de mesurer nos avancées ;
- communiquer chaque année nos progrès par rapport aux indicateurs clés de performance, tout au long de la durée de vie du plan d'action ;
- surveiller les évolutions telles que les ruptures technologiques, les chocs de marché et les changements réglementaires à même d'affecter notre travail pendant la durée de vie du plan d'action ;
- effectuer un reporting public, à l'image de nos signataires.



# Les PRI communiqueront les avancées mesurables réalisées par rapport aux objectifs fixés dans le présent plan d'action, à mesure que nos signataires démontreront des progrès quantifiables dans la mise en œuvre des Principes

Pendant les dix ans d'application de notre plan d'action (2017–2027), les initiatives des investisseurs responsables, la nature des marchés et le monde dans lequel nous vivons seront amenés à changer, avec ou sans notre intervention. Par conséquent, le moyen le plus pertinent pour évaluer notre efficacité sera de créer des indicateurs spécifiques et pertinents pour les projets individuels lancés dans le cadre de notre plan d'action. Nous prévoyons que ces indicateurs couvrent des domaines tels que :

## OUR GROWTH AMONGST ASSET OWNERS

AND IN UNDER-REPRESENTED MARKETS, USING PRI SIGNATORY NUMBERS

## OUR WORK TOWARDS THE SDGs

USING NATIONAL AND UN DATA

## ASSET OWNERS' ASSESSMENT

OF INVESTMENT MANAGERS' CAPABILITIES, USING PRI DATA PORTAL DATA

## INVESTOR SUPPORT FOR CLEAN ASSETS AND TECHNOLOGIES

USING CAPITAL FLOW DATA

## SIGNATORIES' CONTRIBUTIONS TOWARDS THE SDGs

USING CAPITAL FLOW DATA AND CORPORATE RESPONSIBILITY DATA

## INVESTORS ENGAGING COMPANIES AND POLICY MAKERS ON CLIMATE CHANGE

USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA

## QUANTITY AND QUALITY OF ESG REPORTING

USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA

## UPTAKE OF RI TRAINING

USING NATIONAL AND UN DATA

## THE CHARACTERISTICS OF THE FINANCIAL SYSTEM

USING SYSTEMS ANALYSIS AND SIGNATORY IMPLEMENTATION OF RECOMMENDATIONS

## ENGAGEMENT ACTIVITY

USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA AND PRI COLLABORATION PORTAL DATA

## QUANTITY AND QUALITY OF CORPORATE ESG REPORTING

USING SUSTAINABLE STOCK EXCHANGES DATA AND PUBLICLY AVAILABLE DATA

## THE DEPTH AND BREADTH OF RESPONSIBLE INVESTMENT

THROUGHOUT ORGANISATIONS, USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA

## ALIGNMENT OF PROXY VOTING WITH RI POLICIES

USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA AND PUBLICLY AVAILABLE DATA

## QUALITY OF INVESTOR ESG REPORTING

USING PRI REPORTING FRAMEWORK DATA

Nous nous réjouissons des contributions continues de nos signataires et des autres parties prenantes pour contribuer à la vision exposée dans ce plan d'action, dans la poursuite des objectifs que nous avons fixés. Les progrès que nous accomplirons par rapport à ces objectifs dépendront des actions entreprises par nos signataires.



Principes pour l'Investissement Responsable  
5th Floor, 25 Camperdown Street,  
Londres, E1 8DZ, Royaume-Uni  
T : +44 (0) 20 3714 3141

PRI Association (Hong Kong) Limited  
Level 9 Central Building, 1-3 Pedder Street,  
Central Hong Kong  
T : +852 3958 2946

PRI US, Inc.  
45 Rockefeller Plaza, Suite 2000  
New York, NY 10111  
T : +212 332 3437

[info@unpri.org](mailto:info@unpri.org) - [www.unpri.org](http://www.unpri.org)



Les PRI sont une Initiative pour les investisseurs en partenariat avec l'Initiative financière du PNUÉ et le Pacte mondial des Nations Unies